

■ **Le Pub Zinal Sàrl**, à Ayer, société à responsabilité limitée (FOSC no 239 du 11. 12. 1997, p. 8942). La société n'ayant plus d'actifs réalisables et aucune opposition à la radiation n'ayant été formulée, la raison sociale est radiée d'office en application de l'art. 89 ORC.

Journal no 1691 du 06.11.2002
(00724796 / CH-626.4.004.195-9)